



Le CHU Grenoble Alpes recrute des **Aides-Soignants (H/F)** dans de nombreuses spécialités

Vos avantages immédiats en nous rejoignant :

- **CDD ou CDI au choix**
- Possibilité de **Mise au stage**⁽¹⁾ rapide (+133€ bruts mensuels pour un AS (H/F) sans expérience)
- Pour les AS expérimentés (H/F) possibilité de mise au stage **avec reprise d'ancienneté** dès l'embauche.
- **Horaires** en 7h30, 10h00 et 12h00 selon les services
- **Planning** en 37h30 avec 15 RTT et jusqu'à 29 CA
- **Quotité temps de travail** au choix de 50% à 100%

Rémunération

- **AS sans expérience** – (1^{er} échelon – grade aide-soignant classe normale)

CDD ou CDI = 2270€ bruts mensuels *

**salaire minimum de base à temps plein hors éléments variables de paie (nuit, dimanche férié...) et hors Supplément Familial de Traitement⁽²⁾*

Mise au stage = 2403€ bruts mensuels**

***salaire minimum de base à temps plein avec prime annuelle lissée sur 12 mois et hors éléments variables de paie (nuit, dimanche férié...) et hors Supplément Familial de Traitement⁽²⁾*

- **AS avec expérience salaire selon échelon de la grille du grade suite à reprise d'ancienneté**

Exemple pour ancienneté acquise de 5 ans équivalent temps plein - Echelon 05 - Grade aide-soignant classe normale
= 2581€ bruts mensuels**

***salaire minimum de base à temps plein avec prime annuelle lissée sur 12 mois et hors éléments variables de paie (nuit, dimanche férié...) et hors Supplément Familial de Traitement⁽²⁾*

Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez d'autres informations

Contactez-nous : recrutement@chu-grenoble.fr

(1) Mise au stage = période de 12 mois de service équivalent à temps plein, avec à l'issue l'accès à la titularisation dans la fonction publique hospitalière et acquisition du statut de fonctionnaire avec rémunération évolutive sur grilles salariales de son grade

(2) Supplément Familial de Traitement attribué sous conditions à partir du 1^{er} enfant.

Exemple pour 2 enfants à charge de moins de 20 ans + 73.79€/mois